

• (1205)

Le président suppléant (M. DeBlois): Le vote porte sur la motion no 3. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Des voix: Avec dissidence.

Le président suppléant (M. DeBlois): La motion est rejetée à la majorité.

(La motion n° 3 est rejetée.)

[Français]

L'hon. Gilles Loiselle (au nom du ministre de la Justice et procureur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)) propose que le projet de loi, tel que modifié, soit agréé.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

M. Loiselle (au nom du ministre de la Justice et procureur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)) propose: Que le projet de loi soit lu pour la troisième fois et adopté.

M. Rob Nicholson (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, c'est toujours avec plaisir que je prends la parole à la Chambre des communes lorsqu'une modification est proposée au Code criminel, mais je suis particulièrement heureux de parler à l'étape de la troisième lecture de ce projet de loi.

Je tiens tout d'abord à remercier les députés de tous les partis à la Chambre d'avoir fait en sorte que le projet de loi atteigne l'étape de la troisième lecture, car je crois qu'il améliore énormément le Code criminel, en particulier pour les personnes qui craignent pour leur vie ou pour leur sécurité à cause de l'attention non sollicitée dont elles font parfois l'objet.

Je suis heureux que les députés aient accepté de donner suite à ce projet de loi très utile et très important pour les enfants, ceux qui font l'objet d'une intervention du système de justice pénale et ceux qui sont victimes d'agressions. Les députés ont tout lieu d'être fiers de ce qu'ils ont fait de ce projet de loi.

Initiatives ministérielles

De nombreux particuliers et groupes ont comparu devant le comité législatif et ont dit qu'ils auraient aimé disposer de plus de temps avant de donner leur consentement. Je mentirais si je disais que je suis du même avis. Je tiens cependant à préciser que nous n'avons pas présenté ce projet de loi dans un esprit mesquin ou dans l'intention d'éviter une discussion en profondeur. Il faut cependant tenir compte de certaines réalités. Étant donné les exigences et les pressions auxquelles le ministre, le gouvernement et l'ensemble des députés sont soumis, j'estime que nous avons consacré suffisamment de temps au projet de loi.

Il y a tout juste trois mois, je me trouvais à Toronto où je participais à des ateliers de travail sur la prévention de la criminalité. J'y ai rencontré des personnes, je regrette de n'avoir pas noté leurs noms et les groupes auxquels elles étaient affiliées, qui ont soulevé la question de la loi contre le harcèlement criminel et ont affirmé qu'une telle mesure figurait certes au nombre des initiatives que le gouvernement fédéral pourrait prendre pour assurer la sécurité du public et améliorer la qualité des lois au pays.

À l'étape du rapport, j'ai mentionné avoir reçu une pétition portant plus de 6 000 signatures d'électeurs de ma circonscription de Niagara Falls, surtout des femmes, qui qualifiaient le problème d'urgent et demandaient au Parlement de promulguer une loi en la matière.

J'aurais aimé que le comité parlementaire ait amplement le temps d'étudier la question. Il a disposé de deux semaines environ. Je ne crois pas que l'étude des articles ait duré trois heures seulement. Je me rappelle avoir été présent pendant une bonne partie de l'après-midi. Nous avons travaillé de 15 h 30 à 18 heures, puis pendant plusieurs heures dans la soirée. Je peux vous dire que j'étais prêt, comme d'autres membres du comité, à revenir le lendemain s'il y avait eu d'autres amendements à étudier ou d'autres discussions à terminer.

Mme Langan: L'étude article par article n'a duré que trois heures.

M. Nicholson: Trois heures. Je me souviens avoir été là durant un après-midi et une soirée. Comme je l'ai déjà dit, si les membres avaient voulu poursuivre la discussion, j'aurais bien aimé franchement continuer durant tout l'été. J'aurais souhaité voir des gens témoigner et tout le reste.

• (1210)

Ceci dit, je crois que ce projet de loi est excellent; il a été bien rédigé et le comité a fait du bon travail. Je suis